



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION & DES MÉDIAS

REVUE DE PRESSE

REVUE DE PRESSE DU VENDREDI 28 AVRIL 2023

En cette fin de semaine, l'actualité est dominée par le FMI qui donne une priorité aux dépenses militaires ; la déclaration qui fâche du Chef de la diplomatie Kényane et la CENI qui dépose son rapport à l'assemblée nationale.

FMI : les dépenses militaires, gage de la sécurisation des frontières orientales congolaises, souligne l'Agence Congolaise de Presse

Les dépenses militaires en faveur des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont été retenues comme prioritaires, pour sécuriser les frontières de l'Est, lors des échanges, jeudi, entre une délégation du FMI et le vice-Premier ministre de la Défense. Par ailleurs, le Vice-Premier ministre a présidé, en outre, la grande réunion de l'Etat-Major élargi, le même jeudi, au Camp Lieutenant-colonel Kokolo. D'importantes questions liées à la défense et sécurité, ont fait l'objet de cette rencontre de deux heures, dont rien n'a filtré.

CONFORMANT AUX LOIS DU PAYS: La CENI dépose son rapport annuel au Parlement, indique Africanews

Le Président Denis Kadima Kazadi, à la tête d'une délégation composée des membres de l'assemblée plénière de la Commission électorale nationale indépendante -CENI-, a déposé, le jeudi 27 avril, le rapport annuel de son institution auprès du président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso Nkodia Pwanga. Denis Kadima a ainsi répondu à une obligation qui est faite à son institution d'appui à la démocratie, organisatrice des élections et conforme à l'esprit de l'article 28 de la loi organique du 19 avril 2013 imposant cet acte lors de la session ordinaire de la Chambre basse du Parlement du mois de mars et à la fin de chaque processus électoral ou référendaire.

Alexis Mangala primé meilleur coordonnateur des projets de développement de la RDC par le Gouvernement, titre Forum des As

Au cours d'une cérémonie organisée jeudi 27 avril par le ministère des Finances, à travers la Coordination de suivi des projets des partenaires, au Fleuve Congo Hôtel, le Gouvernement a primé les meilleurs coordonnateurs des projets de développement de la

RDC, tous bailleurs de fonds confondus. Le Coordonnateur de l'unité de coordination du PADMPME et du Projet TRANSFORME a reçu des mains du ministre d'Etat Alexis Gisaro, ministre des Infrastructures et travaux publics, au nom du Gouvernement, deux certificats de mérite pour avoir excellé dans le cadre du contrat de performances conclu avec le ministre de l'Entrepreneuriat et PME.

La déclaration qui fâche: Le chef de la diplomatie kenyan : « Nous ne sommes pas là pour combattre le M23 ou qui que ce soit », révèle Econews

Alors que le Gouvernement congolais et les habitants de la province du Nord-Kivu souhaitent à ce que la Force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) soit dotée d'un mandat offensif face aux terroristes du M23, le chef de la diplomatie a, en début de cette semaine, fait une déclaration qui prouve que Kinshasa et l'EAC ne partagent pas le même agenda. En mission aux Etats-Unis, le ministre kenyan des Affaires étrangères n'a pas fait dans la dentelle, décrivant dans des termes clairs et précis le mandat de la Force régionale de l'EAC déployée dans l'Est de la RDC. Alfred Mutua, a, dans une conférence de presse qu'il co-animait avec le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, indiqué que les militaires Kényans et d'autres pays membres de l'EAC ne vont se retirer de l'Est de la RDC que lorsqu'il y aura une «solution à l'amiable » entre les parties prenantes aux conflits qui secouent la partie Est de la RDC.

A Lubumbashi: Julien Paluku lance l'étude de pré faisabilité de la ZES des batteries électriques de Kinsevere , titre L'Avenir

C'est ce jeudi que le Ministre de l'Industrie, Julien Paluku Kahongya a procédé à Lubumbashi au lancement officiel de l'étude de pré faisabilité de la Zone Économique Spéciale de Kinsevere à l'intérieur de laquelle sera installée la première usine de fabrication des précurseurs des batteries électriques; étude que mène la société ARISE, spécialisée dans le développement des Zones Économiques Spéciales en Afrique. A cette, occasion, le ministre de l'Industrie a appelé les leaders et les populations des 4 provinces issues du démembrement du grand Katanga ainsi que la Fédération des Entreprises du Congo-FEC de s'approprier ce grand projet qui va changer l'économie de la République Démocratique du Congo

RDC : l'APLC initie des travaux de réflexion sur la problématique de recouvrement des avoirs illicites, d'après Zoom Eco

Le recouvrement des avoirs volés après la condamnation par la justice de l'auteur reste un défi majeur pour les institutions de lutte anti-corruption de la République Démocratique du Congo (RDC). Pour marquer le premier pas, l'Agence de prévention et de lutte contre la corruption (APLC) a initié, ce jeudi 27 avril 2023, à Kinshasa, une journée de réflexion sur le recouvrement des avoirs illicites sur l'ensemble du territoire national. Pour le Coordonnateur de l'APLC, Thierry Mbulamoko, la lutte contre la corruption reste le cheval de bataille du Président de la République, Félix Tshisekedi. Cependant, Thierry Mbulamoko a souligné un aspect qu'il juge très capital dans cette procédure qui est le recouvrement des avoirs illicites.

A l'internationale

Kinshasa : la Cour constitutionnelle renvoie Jean-Marc Kabund devant la Cour de cassation, titre Radio Okapi

Dans l'affaire concernant le député Jean-Marc Kabund, la Cour constitutionnelle a rendu son arrêt jeudi 27 avril, rejetant la requête de sa défense et renvoyant Kabund devant la Cour de cassation. A l'audience publique de lundi 14 novembre devant la Cour de cassation, la défense avait en effet sollicité la surséance de l'instruction. Elle avait en effet saisi la Cour constitutionnelle pour

inconstitutionnalité de la requête du ministère public tendant à obtenir la fixation de ce procès. L'ancien premier vice-président du bureau de l'Assemblée nationale est poursuivi pour avoir tenu, au cours d'un point de presse, des propos qualifiés d'injurieux, de nature à alarmer la population et à porter atteinte à l'honneur dû aux institutions publiques et à la dignité du Chef de l'Etat.

Cellule de communication